

MARS 2022 - N°60

Grand Angle

JOURNAL D'INFORMATION DU CENTRE
HOSPITALIER DES PAYS DE MORLAIX

INNOVATION,
ENGAGEMENT ET
ACCOMPAGNEMENT



des usagers
de la santé
mentale



Madame, Monsieur,

Alors que nous affrontons encore la 5^{ème} et j'espère la dernière vague de Covid 19, je souhaite à nouveau vous remercier pour les efforts d'adaptation dont vous devez faire preuve en permanence dans ce contexte de crise sanitaire. C'est la vocation de l'hôpital public de répondre présent dans ces circonstances très particulières qui durent maintenant depuis deux ans mais cela ne tient que grâce à l'implication individuelle de chacune et chacun d'entre vous et au collectif soudé que nous formons pour prodiguer des soins de qualité à nos patients.

Au sommaire de ce Grand angle, vous constaterez que notre hôpital continue d'aller de l'avant et de se projeter dans l'avenir. C'est le sens de la visite du secrétaire d'Etat à la ruralité le 23 novembre 2021, venu annoncer un accompagnement de l'Etat à hauteur de 24 millions d'euros pour financer la rénovation du bâtiment MCO. Au-delà de ce soutien financier indispensable, c'est aussi la reconnaissance du positionnement de notre établissement comme centre hospitalier de recours territorial.

Le dossier principal relatif à la psychiatrie et à la santé mentale met aussi en exergue une dynamique de projet sur un large territoire de plus de 200 000 habitants. Le projet immobilier de psychiatrie en cours de réalisation se met au service de pratiques innovantes dans l'accompagnement de nos patients que retrace cette feuille de route.

Bien d'autres sujets sont traités dans ce numéro de Grand angle afin d'illustrer quelques exemples des dynamiques développées dans les différents services de l'établissement. J'espère que vous prendrez plaisir à le parcourir. Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Directeur,
Arnaud CORVAISIER

Grand Angle n°60 - Mars 2022

Directeur de la publication : Arnaud CORVAISIER, Directeur.
Rédacteur en chef : Anastasia CAPON, Directeur Adjoint.
Rédaction : Frédéric GAILLARD, Chargé de communication.
Conception et réalisation : Florence MAUSSION, graphiste.
Impression : Cloître Imprimerie - Tirage : 1 000 exemplaires.

15, rue de Kersaint Gilly - BP 97237 - 29672 Morlaix Cedex
Tél. 02 98 62 61 60 - Fax 02 98 62 69 18

www.ch-morlaix.fr



PEFC 10-31-1238 / Certifié PEFC

SOMMAIRE Grand Angle



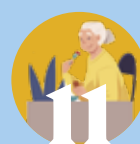
DOSSIER



FOCUS



ACTU DES PÔLES
FOCUS



LE CHPM
EN BREF



IFSI
RECHERCHE
CLINIQUE



HISTOIRE



DAM - DRH
FOCUS



DOSSIER

INNOVATION, ENGAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS DE LA SANTÉ MENTALE

L'offre de soins en psychiatrie et addictologie du CHPM a considérablement évolué depuis trois ans.

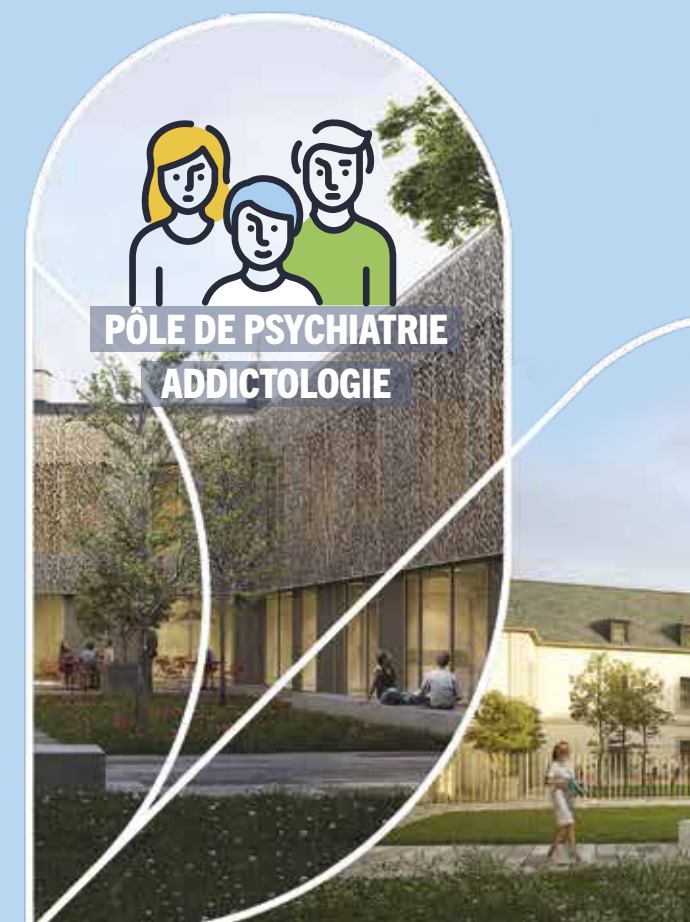
Outre les différentes adaptations auxquelles il a dû faire face, le pôle de psychiatrie addictologie du CHPM a su renforcer ses missions premières qui sont d'assurer un maillage sur son territoire et de répondre efficacement aux besoins croissants d'accompagnement des usagers de la santé mentale.

Responsable d'un bassin d'environ 200 000 habitants, réparti sur trois secteurs de psychiatrie générale (secteurs 5, 6 et 7) et deux inter-secteurs de pédopsychiatrie et d'addictologie / CSAPA, le Pôle a souhaité poursuivre et intensifier les complémentarités existantes dans la politique de santé mentale et travailler davantage dans une dimension de parcours de l'utilisateur.

Sur le Pays Centre Ouest Bretagne, différents dispositifs, gradués, permettent de renforcer notre présence et notre suivi. Un travail important est mené avec les élus et les autres acteurs en santé mentale (Association Hospitalière de Bretagne - AHB), Etablissement Social et Médico-Social (ESMS), associations, Education Nationale, professionnels de santé libéraux, tant en matière de prévention que de formation. Sur le Pays de Morlaix, le déploiement du Contrat Local de Santé (CLS) et bientôt du Contrat Local en Santé Mentale (CLSM) favorisent les interactions et la coordination avec les professionnels de santé.

**Sécuriser l'offre en
psychiatrie addictologie et
innover pour être attractifs**

Fondées sur la stratégie nationale, les orientations suivies par le pôle psychiatrie addictologie comprennent 2 axes : sécuriser l'offre en psychiatrie addictologie et innover pour être attractifs. C'est dans ce souci d'innovation et d'engagement continu auprès des usagers que le pôle psychiatrie addictologie a motivé de nombreuses actions ces dernières années dont les projets de restructuration des bâtiments de psychiatrie de Morlaix et de Carhaix, et la création de deux unités mobiles : l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) et l'équipe mobile 16/25 ans. Les 3 actions exposées ici ne représentent qu'une partie des réalisations mais symbolisent l'évolution de l'offre de soins du CHPM.



**PÔLE DE PSYCHIATRIE
ADDICTOLOGIE**

**Site de
Morlaix**



RESTRUCTURATION des bâtiments de psychiatrie

Le CHPM poursuit la modernisation de son bâti et accompagne le projet du pôle de psychiatrie avec deux opérations : la restructuration du bâtiment historique de psychiatrie sur le site de Morlaix et la reconstruction d'un bâtiment dédié aux prises en charge ambulatoires sur le site de Carhaix.

Ces deux projets s'inscrivent dans la dynamique d'évolution du pôle de psychiatrie du CHPM en ce qu'ils interrogent les pratiques et les organisations en place : place dédiée à la prévention et aux pratiques alternatives à l'isolement et à la contention, aux équipes mobiles, à la télé-santé, aux soins somatiques, à la pair-aidance, à la thérapie familiale, aux associations, à la culture...

A Morlaix, le bâtiment historique de 7 000 m², actuellement quasi désaffecté est agrandi et profondément restructuré et restauré pour un budget de 18,8 millions d'euros HT.

LE BÂTIMENT ACCUEILLERA À L'HORIZON 2023

- 3 unités d'admission de 23 lits.
- Une plateforme dédiée à la prise en charge des patients âgés de 16 à 25 ans comprenant des lits d'hospitalisation et un hôpital de jour.
- Une zone d'accueil avec un foyer, une banque, un espace dédié à la thérapie familiale.
- Un pôle ateliers, médiations et sociothérapies.
- Un pôle administratif ainsi que les locaux dédiés aux audiences du Juge des libertés et de la détention.

Le CHPM a fait le choix de retenir une proposition architecturale favorisant le soin dans une dimension sécurisante et innovante. Le projet prévoit une organisation fonctionnelle en boucle facilitant la déambulation. À l'extérieur, le bâtiment verra naître une chapelle dégagée et visible, des espaces verts et des orientations offrant des variations d'ensoleillement.

La livraison du nouveau bâtiment est prévue pour la fin de l'année 2023. Les bâtiments des Glycines et des Acacias ont été détruits pour accueillir les parkings des agents exerçant dans le futur bâtiment. Les entreprises titulaires des différents marchés de construction ont été désignées. Le suivi de chantier est désormais régulier. L'avant-projet détaillé devra être complété du projet médico-soignant et organisationnel devant être décliné dans les nouveaux locaux. À ce titre, de nouveaux groupes de travail devront se réunir à compter de 2022.

Sur le site de Carhaix, le projet de reconstruction a pour objectif de réunir au sein d'un même espace le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention de l'Addictologie (CSAPA), l'hôpital de jour adulte, l'hôpital de jour enfant et le centre médico-psychologique. C'est à la suite d'un travail de concertation des différentes équipes que le projet a été validé en 2018 et devrait se terminer à la fin de l'année 2023.

Petit Quizz

Et vous ? Vous proposeriez
quels noms pour ces nouveaux
bâtiments ?

CARHAIX



MORLAIX



Quel est le périmètre d'action de l'EMPP ?



Secteur 5
Secteur 6
Secteur 7

Circulaire DHOS/02/DGS/6C/DGAS/1A/1B n°2005-521
du 23 novembre 2005 relative à la prise en charge des
besoins en santé mentale des personnes en situation de
précarité et d'exclusion et à la mise en œuvre d'équipes
mobiles spécialisées en psychiatrie.

Secteur d'intervention : 29G05, 29G06, 29G07

Bureau au CSAPA, 6 rue Louis Bodello, Plourin-Les-Morlaix

Pour toutes informations : empp@ch-morlaix.fr - 07 62 26 32 28



ÉQUIPE MOBILE 16/25 ans

L'équipe mobile 16/25 ans est une nouvelle unité
mise en place en décembre 2020. Pour répondre
à un objectif de transformation de l'offre médico-
sociale à destination des 16/25 ans.

La création de cette équipe mobile est le fruit d'une
réflexion commune sur les complémentarités et
coopérations entre les différents acteurs de la santé

mentale en lien avec les jeunes adultes. Cette réflexion, aussi problématique nationale, constitue un enjeu identifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) et le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL). La question de la prise en charge de ce public particulier s'inscrit aussi dans le Projet Territorial de Santé Mentale du Finistère (PTSM 29).

Co-portée par la Résidence St Michel (Foyer d'Accueil Médicalisé) de Plougourvest et par le CHPM, cette équipe « mixte » se fonde sur un partenariat entre le sanitaire et le médico-social. Elle se compose d'un psychiatre référent, d'un psychologue, d'un cadre de santé, d'une éducatrice, d'un infirmier et d'une secrétaire.

Les intervenants dans ce processus sont nombreux : acteurs de la scolarité, de la formation et de l'emploi, acteurs de la santé, de l'aide à domicile... L'équipe mobile possède ici un rôle déterminant de « porte d'entrée » et de coordination des actions menées. Intervenant sur le bassin de prise en charge de la psychiatrie, l'équipe mobile 16/25 ans a pour missions de sensibiliser les partenaires, faire évoluer les organisations, soutenir les familles, repérer et accompagner le public jeune vers les soins, éviter les



ÉQUIPE MOBILE Psychiatrie Précarité

L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP), est implantée sur le CHPM depuis décembre 2021. Elle intervient auprès des personnes en situation de précarité et d'exclusion, dont les difficultés empêchent l'accès aux soins, ainsi qu'auprès des professionnels et/ou bénévoles qui les accompagnent et peuvent constituer des médiateurs utiles dans la demande et la démarche de soins.

L'équipe est représentée par le Dr SIMON Catherine, Médecin Coordonnateur, Mme CAVALEC Virginia, Cadre de Santé et Mme MORIN Nelly, Infirmière.

L'EMPP est un dispositif de prévention permettant d'éviter de laisser sans réponse des personnes en grande difficulté, face à l'accès au soin. Elle a pour vocation de travailler auprès des publics en précarité :

- En allant vers des personnes en situation de précarité et d'exclusion, quels que soient les lieux où leurs besoins s'expriment ou sont repérés, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'évaluation des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soin si nécessaire. Instaurer du lien, proposer des entretiens infirmiers jusqu'à l'accompagnement vers une prise en soin.

L'objectif est d'accompagner les personnes afin qu'elles s'inscrivent ou se réinscrivent dans un dispositif de droit commun :

- En assurant une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales œuvrant dans le domaine de la précarité et de l'exclusion,
- En développant des actions, des permanences, des échanges de pratiques de travail en réseau autour de la personne, et en proposant un soutien aux équipes sanitaires et sociales de premières lignes face au public précaire (CHRS, CCAS, ASAD, les organismes tutélaires...). L'EMPP ne prend pas en charge les situations cliniques nécessitant une hospitalisation en urgence. Elle n'est ni une structure d'accès au logement, ni un substitut aux services de psychiatrie : services de soins, CMP, psychiatrie de liaison... L'EMPP n'intervient pas auprès d'une personne qui possède déjà un suivi en psychiatrie.

Une charte de fonctionnement définie de manière collective permet à chaque partie de prendre connaissance des actions possibles dans le cadre de l'intervention de l'EMPP. Elle reprend les missions, les moyens et les conditions d'intervention. Les demandes d'intervention sont motivées par écrit sur une fiche de recueil.

ruptures de parcours, favoriser la prise en charge complémentaire et progressive, informer et favoriser l'accès de ce public à ses droits, inscrire les jeunes adultes dans leur environnement de proximité sociale.

En 2021, ce sont environ 50 situations qui ont pu être accompagnées, certaines étant réorientées vers des acteurs ciblés, d'autres nécessitant une coordination. Environ 60 % des situations relèvent du Pays de Morlaix et 40 % du Pays COB.

L'appel à projet a aussi permis la réalisation d'une première formation sur les premiers secours en santé mentale en 2021. Trois autres formations sont prévues en 2022. On note qu'un autre volet du projet vise à former des formateurs et à développer ainsi un maillage dense sur le territoire.

Soutenu par le collectif de prévention du risque suicidaire du CHPM, un prochain colloque devrait se tenir sur le thème : « Prévention du risque suicidaire sur la fragilité des jeunes en santé mentale au XXI^{ème} siècle ».

Auteur : M. GAILLARD, Communication



Focus

La vidéoprotection

Mise en service
d'un système de vidéoprotection
couvrant les sites de Morlaix
et de Plougonven

Le Plan de Sécurisation d'Etablissement (PSE) regroupe le travail d'identification et d'analyse des actes de malveillance dont le CHPM, ses salariés et ses usagers pourraient être victimes. Ce travail est réalisé en collaboration avec le Commissariat de Police de Morlaix et la Gendarmerie de Plourin-les-Morlaix.

Le PSE doit aboutir à un plan de traitement des risques dont une des actions est la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection couvrant les sites de Morlaix et de Plougonven.

DE QUOI EST COMPOSÉ CE SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION ?

- De 95 caméras couvrant les zones sensibles ou à risque identifiées dans le PSE.
- Elles permettent de surveiller le périmètre du bâtiment principal, du laboratoire et de la pharmacie, de l'IFSI, des ateliers, du bâtiment administratif, d'une partie du bâtiment de Bélizal et du site de Plougonven.
- Certaines caméras sont installées au sein des bâtiments (IFSI, service des urgences, noyaux centraux du bâtiment principal...).

OÙ SONT VISUALISÉES LES IMAGES ?

- Au PC sécurité, et uniquement à cet endroit.

QUI A ACCÈS AUX IMAGES ?

- Les agents de sécurité pour visualisation et relecture des images.
- Le responsable du service sécurité et son adjoint pour l'extraction des images du système.

QUAND A-T-IL ÉTÉ MIS EN SERVICE ?

- La mise en service (début de l'enregistrement des images) est effective depuis le 18 janvier 2022.

PEUT-ON VENIR VOIR À QUOI CELA RESSEMBLE AU PC SÉCURITÉ ?

- Oui : vous aurez jusqu'à mi-mai pour vous rendre au PC sécurité et demander à voir comment fonctionne ce système.

A QUOI SERT CE SYSTÈME ?

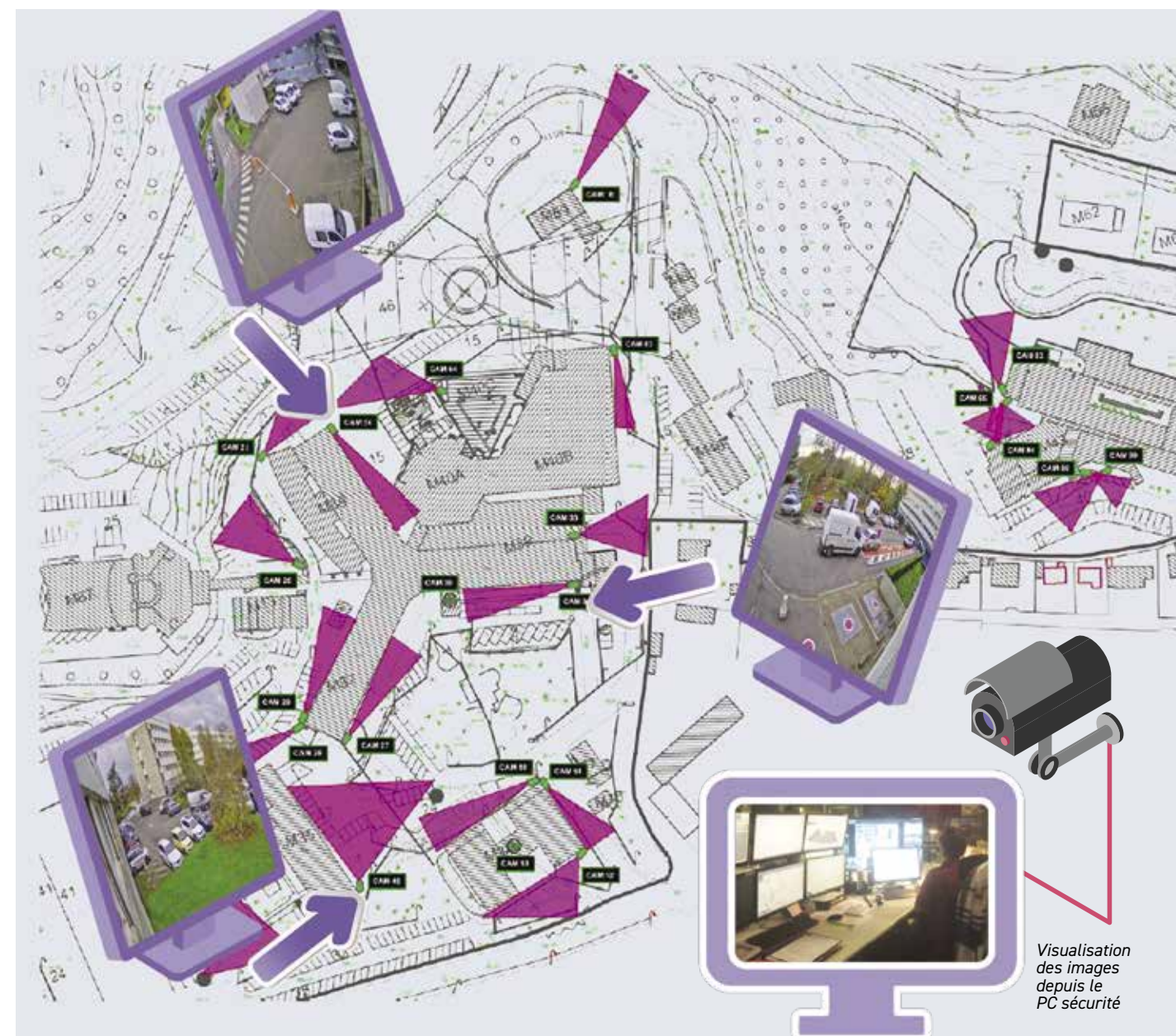
A fournir des éléments de preuve recevables aux Forces de l'Ordre en cas de constat d'une infraction. Pour être recevables, les images fournies doivent être issues d'un système conforme aux exigences du Code de Procédure Pénale et au Code de la Sécurité Intérieur.

Il est dissuasif : c'est un « épouvantail statique qui a 15 jours de mémoire »

Un épouvantail : il dissuade la plupart des auteurs d'incivilités, d'agressions, de dégradations, de vols... de les commettre au sein du CHPM.

Statique : les caméras sont fixes et ont un rôle bien précis : c'est un point imposé par la réglementation.

15 jours de mémoire : c'est le temps de conservation des images dans le système avant suppression automatique sauf en cas d'extraction par une personne habilitée.



Visualisation
des images
depuis le
PC sécurité

Vous êtes victime d'un acte de malveillance

Pouvez-vous utiliser les images de vidéoprotection pour porter plainte ?



- 1 Vous devez déclarer l'acte sur ENNOV (Signalement d'Acte de Violence).
- 2 Vous pouvez demander au responsable sécurité ou à son adjoint si des images de l'acte malveillant sont disponibles. Si des images le sont, ils ne pourront pas vous les remettre directement.
- 3 Vous devez porter plainte au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie de Plourin-les-Morlaix. Le cas échéant, signalez à l'Officier de Police Judiciaire (OPJ) chargé de recueillir votre plainte que des images sont disponibles au CHPM.
- 4 L'OPJ adressera une réquisition judiciaire au CHPM demandant la transmission des images correspondantes à l'acte de malveillance : elles seront extraites du système de vidéoprotection, transmises à l'OPJ sous un format informatique crypté, non falsifiable, et versées au dossier de plainte comme éléments de preuve.

Auteur : M. IBACH



ACTUALITÉ
des pôles

Projet Parcours de Marche Intérieur de l'Argoat

Le projet de Parcours de marche intérieur concerne la Résidence médicalisée de l'Argoat. Il est basé sur le principe d'un voyage à travers les villes et les légendes de Bretagne. Cette idée s'inspire d'un article présentant un parcours de marche sur le principe d'un tour du monde (Capitales du monde) mis en place dans un service de SSR (Revue de Kinésithérapie).

Les couloirs des deux services de la Résidence médicalisée de l'Argoat seront décorés avec des affiches représentant des villes de la Bretagne ou de légendes bretonnes. De chaque côté de ces affiches se trouveront des bornes indiquant la distance en mètres jusqu'à la prochaine ville. Le couloir principal sera représenté par le Finistère et les autres couloirs seront représentés par les Côtes d'Armor, le Morbihan, l'Ille et Vilaine et les traditions bretonnes.

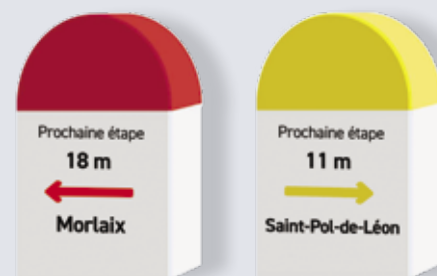
L'objectif principal de ce parcours est de favoriser les déplacements intérieurs en faisant appel à la motivation du

résident par le biais de l'attractivité des affiches et donc de restaurer ou maintenir l'autonomie à la marche des résidents, en favorisant l'augmentation du périmètre de marche.

Les objectifs secondaires sont :

- **La socialisation** : sortir de sa chambre pour marcher permet de rencontrer d'autres personnes, de discuter des photos, du quizz ou de tout autre chose.
- **La réminiscence** : les villes ou communes de Bretagne feront écho à bon nombre de résidents (et leurs familles), cela peut être leur commune de naissance, de travail, d'habitation, de vacances...
- **La mémoire sémantique/épisodique** : le quizz sur chaque affiche y fait appel.
- **La mémoire à court terme** : se souvenir de la(les) ville(s)/commune(s) suivante(s) ou précédente(s).

Auteurs : Caroline APPÉRÉ, psychomotricienne et Briec LE PENSEC, Enseignant en Activités Physiques Adaptées



Si ce parcours plaît aux résidents, il pourra être renouvelé afin de poursuivre le voyage et les découvertes



CARANTEC



Comment se nomme la pointe offrant une vue panoramique sur la baie de Morlaix ?

- A - La pointe de Pen-Hir
- B - La pointe de Penn al Lann
- C - La pointe de Primel

Réponse >>>>



Focus Formation Mobilisation et Activation des patients

NOUS SOMMES UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS INTERVENANT EN BINÔME RÉÉDUCATEUR/AIDE-SOIGNANT, DISPONIBLE ÉGALEMENT EN DEHORS DES FORMATIONS POUR RÉPONDRE À VOS PROBLÉMATIQUES DE TERRAIN.



Le but de cette formation est de faire significativement baisser le nombre d'accidents du travail et de TMS liés aux manutentions des patients. Avec cette formation nous te permettrons de :

- Maintenir l'autonomie des patients ;
- Maîtriser le fonctionnement et la plus-value des aides-techniques disponibles ;
- Prévenir les risques professionnels et l'apparition de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Cette formation est ouverte à tous les personnels intervenants en services de soins (IDE, AS, ASH, Manipulateur radio...).

« Prends soin de toi pour prendre soin des autres »
Inscris-toi à la formation « Mobilisation et activation des patients !!! »



CONTACTEZ-NOUS

Poste 6110 ou par mail : ergohg@ch-morlaix.fr

Auteurs : Fabienne SILLOU et Kévin LE COZ



Un temps fort dans la vie professionnelle

Tous s'accordent à dire que l'évacuation sanitaire est un temps fort, voire unique dans la vie d'un professionnel de santé. Si sa logistique médicale est impressionnante et son rythme quasi-militaire, l'évacuation sanitaire garantit avant tout une prise en soins vitale pour les patients transférés et un espoir indispensable pour leurs familles.

A travers ces quelques lignes, je souhaitais partager avec vous ce court récit d'un voyage exceptionnel à travers la France. Les protagonistes ? Seuls les noms inscrits sur leur combinaison permettent de les reconnaître. Elles et ils sont Anne (BioMED), Nico (IDE), Steph (Ambu), Arthur (Médecin), Véro (IDE), Nicolas (Ambu), Margaux (Ambu), Nadine (IDE), Romain (Bébé Doc), Simon (Doc), Arthur (Doc)... C'est grâce à ces hommes et à ces femmes accomplissant leur devoir avec expertise et efficacité que le futur des patients pourra peut-être s'écrire.

Rappelons aussi que cette action n'aurait pu avoir lieu sans tous les professionnels qui œuvrent dans les différents services afin de préparer l'accueil, parer à toutes les éventualités logistiques et médicales (PC de sécurité, équipe des urgences, encadrement...). C'est dans cette œuvre collective que les corps de métier s'unissent, se coordonnent pour organiser de manière millimétrée la prise en charge de femmes et d'hommes jeunes ou moins jeunes atteints de la Covid 19, qui, accueillis en service de réanimation, tenteront de lutter contre les pathologies parfois diverses dont ils souffrent. Sur le tarmac de l'aéroport, l'équipe accueillante est impressionnante tant elle est impliquée, opérationnelle avec des gestes techniques précis, coordonnés. On ressent le calme, le sang-froid et la concertation de ces équipes qui forment une chaîne où chaque maillon connaît son rôle, l'action qu'il doit mener au contact du patient intubé dans son matelas coquille. Le patient ? On le perçoit à peine tant le matériel qui l'entoure et le tient en vie est encombrant. Le pilote de l'avion, l'équipe médicale et soignante accompagnant le patient, les personnels de l'aéroport, de la Gendarmerie ou de la

Police font corps avec l'équipe du CHPM (PC sécurité, pharmacie, biomédicaux, ambulancier, médecins urgentistes, réanimateurs et leurs équipes soignantes et d'encadrement). Chacun fait preuve d'une attention particulière, à l'écoute du moindre besoin ou du confort des uns et des autres dans le respect d'un timing serré. En effet, le patient a subi le temps de transport de l'hôpital de Bastia ou de Chambéry, le temps de vol, le transfert en ambulance et finalement la route vers le CHPM. Pas une minute à perdre pour ne pas aggraver son état et ses paramètres vitaux bien souvent instables !

Oui, un moment fort, riche, fédérateur. Un beau moment d'accomplissement pour chacun et un professionnalisme remarqué à chaque opération qui fait chaud au cœur notamment face aux moments tumultueux que vit la communauté hospitalière depuis de longs mois.

Bravo à chacun et à tous.

Un reportage photo a été effectué pour partager cette opération EVASAN et réaliser à quel point nous pouvons être fiers du travail effectué et de la confiance des autorités envers notre centre hospitalier.

Auteur : J. KERNEIS



SÉCURITÉ DE LA SANTÉ Une aide de 24 millions d'euros

Le mardi 23 novembre 2021, le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix a accueilli Monsieur Joël Giraud, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité. Monsieur Giraud s'est rendu au plus près des soignants et des patients lors de sa visite au CHPM. Il a également annoncé un soutien financier à hauteur de 24 Millions d'euros dans le cadre du Ségur de la Santé pour le projet de reconstruction et de réhabilitation du bâtiment MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique). Un investissement essentiel pour le territoire.

Auteur : M. GAILLARD, Communication

RISQUE INFECTIEUX : PRÉVENIR, PROTÉGER, GÉRER

SEMAINE DE LA sécurité des patients

Depuis 12 ans, le Ministère des Solidarités et de la Santé incite à promouvoir et à sensibiliser les personnels soignants aux enjeux de la sécurité et de la qualité des soins notamment lors de la semaine de la sécurité des patients qui s'est tenue du 22 au 26 novembre 2021. L'objectif est de faciliter le dialogue soignés / soignants à travers des thématiques spécifiques. La thématique nationale retenue cette année était :

« risque infectieux : prévenir, protéger, gérer ». C'est dans ce cadre que le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix a participé cette année encore à cet événement d'envergure nationale. A cette occasion, il a été proposé aux professionnels de santé du CHPM de tester leurs connaissances via un « escape game » sur les



trois sites : Plougonven, MCO et Secteur de la Psychiatrie. Dans la poursuite de nos démarches de sécurité des soins, le CHPM a également participé au challenge de la FORAP « Ensemble, agissons pour la sécurité des patients ! ». Ce challenge en trois temps avait pour principe de s'engager à signaler au moins un événement indésirable (EIAS, EIG, porteur de risque...) pour la sécurité des soins et des patients ; l'analyser et en partager le retour d'expérience.

La Direction des Soins et l'équipe Qualité en ont profité pour sensibiliser sur l'importance de la déclaration des Evénements Indésirables (EI) liés aux soins (souvent sous-déclarés), et l'inciter encore davantage en vue de la sélection de l'événement indésirable à exploiter dans le cadre de ce challenge.

Auteur : Mme TANGUY, Service Qualité

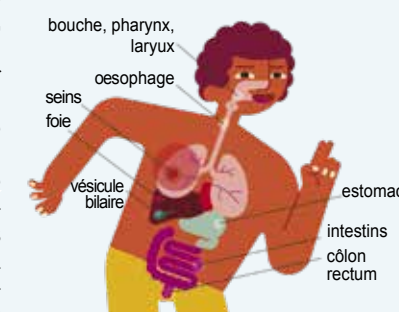
ADDICTOLOGIE

Le défi 2022

Le défi de Janvier 2022 a eu lieu en début d'année. Il est important de soutenir toutes les personnes qui se sont lancées le défi de réduire leur consommation d'alcool voire de faire l'expérience de ne pas en consommer et d'observer attentivement ce que cela peut changer pour eux-mêmes ou dans leur quotidien. Ceci est d'autant plus courageux en ce contexte de pandémie. Il est bon de rappeler que cette initiative est à ce jour, portée par une quarantaine d'acteurs en Addictologie, dans un objectif de santé publique. Les effets bénéfiques de ce défi, sur quatre semaines, sont mesurables par l'amélioration de la qualité du sommeil, de l'humeur, de l'appétit, de la capacité à réfléchir, à se concentrer et à se mobiliser sur des projets, et enfin, par l'amélioration de certaines maladies chroniques comme l'équilibre glycémique dans le diabète. Néanmoins, une fois cette décision prise de modifier sa consommation d'alcool pendant vingt-huit jours, plusieurs questions se posent : « Quelle est la place de l'alcool dans ma vie ? », « Pourquoi ai-je augmenté ma consommation de tabac, de cannabis ou de sucreries en modifiant ma consommation d'alcool ? ».

En effet, il existe parfois des transferts de dépendance, des compensations. Ainsi, ce défi vis-à-vis de l'alcool peut mettre en lumière d'autres sujets. Aussi, il nous a semblé intéressant de vous informer sur le sujet de l'addiction au sucre. D'ailleurs, la question qui subsiste est : « existe-t-elle ? ». En effet, au niveau scientifique, le débat est ouvert. Les éléments favorables à la notion d'addiction sont les suivants : le sucre active comme certaines substances psychoactives le circuit de la récompense au niveau cérébral. Certaines expériences chez le rat ont témoigné que le sucre pouvait induire des comportements de type addictif. Tout être humain, pendant sa vie intra-utérine, baigne dans le liquide amniotique qui est

LES RISQUES DE L'ALCOOL



sucré. Des études ont mis en évidence que le craving vis-à-vis de produits sucrés était observé chez 68 % des hommes et 97 % des femmes repérées « accros » au sucre. Certains schémas d'apprentissage pourraient aussi être à l'origine de cette appétence pour le sucre. En effet, n'est-il pas classique d'offrir un bonbon sucré en réconfort ou en récompense d'un travail bien accompli. Aussi le schéma cognitif d'apprentissage peut-il associer, dès l'enfance, l'ingestion de sucre à un état émotionnel de stress ou de peur qui sera calmé par l'apport de sucre. Mais des causes psychologiques peuvent en être à l'origine. Enfin, une consommation excessive de sodas peut conduire à l'apparition de lésions du foie identiques (état de pré-cirrhose ou cirrhose) à celles vues chez les consommateurs excessifs d'alcool. Les risques cardio-vasculaires ou de diabète peuvent en découler.

Pour la petite histoire, une boisson sucrée très appréciée des adolescents qui peut être vendue « goût cerise » comme certaines bières, a été créée par un pharmacien Pemberton, vétéran de la guerre civile américaine pour se soigner de sa dépendance aux morphiniques. Il s'agit d'un mélange d'eau gazeuse, de sucre, de caféine, d'acide phosphorique, de caramel, d'arômes et de cocaïne. Voici donc un autre lien avec les addictions. Lors de la première édition du

premier défi de janvier, ce puissant lobby invitait à le consommer sans modération, par une campagne d'affichage dédiée. Enfin, pour revenir au défi de janvier, nous devons noter l'influence des lobbies et l'audace dont ils ont fait preuve en 2022. En effet, la revue des vins de France a décerné le titre de personnalité de l'année à un homme politique, plus qu'influent, le 4 janvier dernier. Ainsi, un consommateur d'alcool ou de sucre informé en vaut deux. Sachons ouvrir l'œil et le bon sur nos comportements, nos émotions et notre santé et aussi sur les messages qui nous sont adressés par les lobbies alcooliers et pas seulement. Et si trop de questions émergent, les équipes du CSAPA, du service et d'Addictologie de liaison du CH des Pays de Morlaix sont à votre écoute.

Auteur : Dr SIMON

2^e ÉDITION

de la semaine de la dénutrition

Le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix a participé activement à la 2^{ème} semaine nationale de la dénutrition, campagne de sensibilisation nationale pilotée et soutenue par le Ministère des Solidarités et de la Santé et organisée par le collectif de lutte contre la dénutrition, qui s'est déroulée du 12 au 20 novembre 2021.

A cette occasion, le service diététique a tenu un stand d'informations (le jeudi 18 et le vendredi 19 novembre à Plougonven sur l'hôpital général), afin de sensibiliser les professionnels de santé mais aussi les usagers de l'hôpital sur les enjeux, tra-



tements, actions préventives et dépistage de cette maladie.

Différents messages de sensibilisation ont également été diffusés sur intranet, sur le site de l'hôpital, l'écran du hall, par affichage ou via la distribution de flyers aux professionnels et usagers de l'hôpital. Maladie silencieuse qui touche 2 millions de personnes en France, cette action de prévention a permis de faire recenser le CHPM comme membre actif dans la lutte contre cette maladie.

Auteur : Mme TISSIER, Diététicienne



INSTITUT DE FORMATION
en soins infirmiers
et aides-soignants

La Zumba et le Body Art

au chevet des étudiants
en soins infirmiers

La Région Bretagne soucieuse des conséquences de la crise sanitaire sur le monde étudiant a régulièrement mis en place des aides visant à améliorer la situation des étudiants, aide alimentaire, soutien psychologique et redynamisation des campus.

En juin dernier, la Région Bretagne via le CROUS de Bretagne, a relancé un appel à proposition d'une aide régionale pour le premier trimestre de l'année 2021-2022. Cette aide visait à soutenir les activités destinées à favoriser le lien social entre les étudiants et à lutter contre ou à limiter les situations de fragilité. L'IFSI de Morlaix a répondu à cet appel en proposant la création

et la mise en place d'une activité physique et de bien-être, bimensuelle, à destination des étudiants, soit 7 séances de 2 heures programmées sur le trimestre. Après examen du dossier, la Région Bretagne a retenu le projet morlaisien et a pris en charge son coût financier. L'action retenue consiste en une activité de groupe se déroulant en deux temps : une heure de Zumba suivie d'une heure de BodyArt, animée par une professionnelle diplômée d'état, Mme Nathalie Doner Le Bras.

Son programme de 2 heures s'appuie sur une heure intensive de Zumba sur des rythmes de musique du monde, entraînement complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité, entraînant un regain d'énergie et un bien-être. La deuxième heure plus apaisante est basée sur une séance de Body Art. Cette discipline permet de travailler chaque partie du corps en se concentrant sur la force, l'endurance, la souplesse, et la respiration. Sa pratique assure stabilité, coordination et bien-être. Elle réduit le stress et les tensions musculaires.

En plus des vertus de la Zumba et du Body Art, l'objectif de cette double activité est de créer une cohésion et une dynamique de groupe mises à mal par les contraintes de la crise sanitaire, enseignement à distance, couvre-feu, isolement social...

Le soutien financier de la Région Bretagne a permis la mise en place de l'activité. Nous espérons qu'elle puisse continuer en 2022 sous l'impulsion de l'association des étudiants infirmiers de l'IFSI de Morlaix, « ADESIF ».

Auteur : Mme MOGUEN, Directrice IFPS



RECHERCHE
clinique

La thrombose

5 études sont actuellement ouvertes aux inclusions sur le CHPM avec pour point commun la maladie veineuse thromboembolique (MVTE) :

1 BREIZH COHORTE

Patient de moins de 50 ans, homme et femme, ou patient de tout âge ayant un cancer et une MVTE.

2 FIT-H

Patiente ayant un premier épisode de MVTE en contexte hormonal.

3 REMOVE

Patient ayant présenté une MVTE non provoquée et traitée par un anticoagulant oral.

4 API-CAT

Patient présentant une MVTE associée à tout type de cancer.

5 MVTE P2

Patient âgé de 50 ans ou plus avec un premier épisode de MVTE non provoquée.

ETUDE
ANTHOS

Vous pouvez
tous nous aider à vous
inclure dans ces études !

Une toute nouvelle étude a débuté en février 2022 dans le service de pneumologie avec le Dr ABBES comme investigateur principal. L'étude ANTHOS regroupera des patients présentant une MVTE associée à un cancer bronchique.

SI VOUS ÊTES AMENÉ À PRENDRE EN SOIN UN PATIENT AYANT DÉJÀ EU UNE PHLÉBITE OU UNE EMBOLIE PULMONAIRE, MERCI DE CONTACTER LE SERVICE RECHERCHE CLINIQUE.

CONTACTS : MÉLANIE, LENAÏG ET VANESSA

07 71 35 73 48 ou au 06 86 69 46 21

POSTE 5260 ou 2835

Auteur : Mme BERTEL,
Technicienne d'Etudes Cliniques



Histoire

Le Docteur Jean-Jacques Cleach 60 ans de carrière

Ecolier à Carantec, lycéen au Lycée Tristan Corbières, étudiant en Médecine à Rennes, médecin militaire en Algérie, assistant du Dr Bercegeay, médecin-chef de service à Morlaix, psychiatre, alcoologue, pédopsychiatre, maire de Morlaix de 1971 à 1989, Conseiller général en 1973 pendant 24 années, Chevalier de la légion d'honneur, de l'Ordre national du mérite et des Palmes académiques, ne dites pas au Docteur Jean-Jacques Cleach :

Ne lui dites pas, qu'à l'âge de 27 ans il était l'un des plus jeunes médecin-chef de service : « Non, non, vous répondra-t-il, c'était juste une autre époque ». De même, ne soulignez pas sa place de 10^{ème} aux épreuves de classement national en spécialité à Paris, il vous répondra : « Je n'étais pas assez bon en maths pour poursuivre des études scientifiques ». En fait, Jean-Jacques Cleach, toujours plein d'allant, parle sans fard de son mariage heureux, du travail avec sa femme, psychologue, de ses succès, de ses regrets aussi, mais toujours avec un discours mesuré et parfois modeste.

Les premiers pas



Une enfance à Carantec sous l'Occupation

« À l'âge de sept ans, mes parents tenaient un hôtel réquisitionné par les Allemands en 1940 à Carantec et un café. Quelques chambres laissées libres par les Allemands étaient occupées par des ostréiculteurs et parfois, pour de courts séjours, par de jeunes bretons et des aviateurs américains. Des aviateurs abattus par la DCA allemande, qui étaient orientés vers le réseau Sibirl pour le départ en bateau vers la Grande-Bretagne. » Plus tard le jeune Jean-Jacques donnera de temps en temps un coup de main au café familial, « mais c'était plutôt un café pour touristes, car ma mère n'aimait pas trop les excès de boisson ». Il n'y a donc pas de quoi trouver ici la moindre vocation d'alcoologue. La scolarité se passe plutôt bien, d'abord en Primaire à l'Ecole des Garçons de Carantec, puis au Cours élémentaire jusqu'en classe de quatrième et de troisième, au Lycée de Morlaix enfin, comme pensionnaire dès 1944, après la libération « C'était plutôt une bonne période, on s'exprimait, on faisait du théâtre ».

Années post-bac, l'internat, la thèse

Sauf un cousin qui était médecin de Marine, il n'existait pas de précurseurs sociologiques susceptibles d'orienter le jeune Jean-Jacques vers la discipline médicale. Ce choix s'est finalement imposé pour diverses raisons, notamment familiales. À Rennes tout d'abord, à Pontchaillou, dans deux services qui recevaient



des patients tuberculeux, alcoologiques, puis dans un service de médecine à orientation alcoologique et quelques lits de psychiatrie et enfin, après le succès au concours de l'Internat en psychiatrie, à l'hôpital de Morlaix.

« Je connaissais un peu le Docteur Bercegeay. Il m'a accueilli évidemment à bras ouverts. J'avais décidé de venir à Morlaix avec ma femme et ma fille de un an pour nous rapprocher de la famille et en prévision du service militaire de deux ans. On était deux à venir à Morlaix. J'ai eu de la chance de tomber sur un psychiatre qui s'appelait Schnetzler, et qui, par la suite, était quand même un peu en avance sur le traitement des schizophrènes. Et c'est pour cela qu'il m'a fait faire ma thèse sur le traitement des schizophrènes. C'était intéressant car les neuroleptiques étaient apparus peu de temps auparavant. On disposait du Largactil (1952), l'Haldol est arrivé beaucoup plus tard. Il y avait donc une réflexion sur les posologies, les QSP, les doses ad-hoc. Je suis resté à Morlaix en 1958 et 1959, et je suis parti en 1960 pour le Service militaire en Algérie. Après un périple, j'ai été versé comme médecin militaire dans la région d'Oran, dans les montagnes de l'Ouarsenis, commune de Waldeck-Rousseau. C'était la guerre mais les médecins n'étaient pas trop mal vus car on soignait la population civile. Mon prédécesseur avait fait construire une baraque, dans laquelle il avait mis quelques lits où on faisait des accouchements. Je suis devenu accoucheur. J'avais fait des accouchements avant de pratiquer. L'un d'eux m'avait beaucoup marqué. C'était celui d'un anencéphale. Par la suite, j'ai été versé dans un centre de sélection de l'Oranais, à Nouvion comme psychiatre, puis après les accords de paix, j'ai fini mon service militaire à Guingamp au centre de sélection. »

Les accords de paix

Avec le Dr Jean-Jacques Cleach, le politique n'est jamais bien loin « Je ne connaissais pas la politique. J'y avais fait quelques pas quand j'étais à Rennes. J'avais fait partie de la Jeunesse radicale socialiste. C'était après la Présidence du conseil de Pierre Mendès-France. Mendès était un homme remarquable, il avait fait la paix en Indochine. Mais son gouvernement a été renversé par une partie de la droite, du centre et des communistes. Je pense qu'il nous aurait évité pas mal d'ennuis. En Algérie, ça aurait pu être arrêté plus tôt. Nous sommes en 1962. C'est une prise de conscience ». A suivre...

Auteur : M. BINAISSE, Psychologue



MNH

Maintien de salaire

En cas d'arrêt de
travail, préservez votre
pouvoir d'achat.

Hospitaliers

À PARTIR DE
4€
par mois⁽¹⁾

**#NOUSSOMMES
HOSPITALIERS**

Bénéficiez d'une indemnité journalière
en fonction de votre budget.

Et parce que nous savons qu'elles sont
essentielle, nous compensons aussi la perte
de vos primes⁽²⁾.



Pour plus d'informations, contactez :

Yann Colin, conseiller MNH, 06 48 19 36 34, yann.colin@mnh.fr

Sylvie Ledo-Landin, correspondante MNH, 02 98 62 60 20, sledo-landin@ch-morlaix.fr



mnh.fr